

Information financière relative au second semestre et à l'exercice 2023

**Performance commerciale solide, favorisant un chiffre d'affaires en hausse et un EBITDAaL stable, malgré l'impact négatif de l'inflation en 2023**

- Base clients mobiles postpayés +4 % / Base clients câble +5,5 % en glissement annuel
- Chiffre d'affaires du S2 +5,9 % en glissement annuel / +4,6 % sur l'exercice 2023
- L'EBITDAaL reste stable sur une base comparable au S2 et sur l'exercice 2023

**Éléments opérationnels marquants**

- Le semestre s'est caractérisé par une performance commerciale positive, grâce à une offre attrayante dans un environnement très concurrentiel
- **Ajout net de 71k clients postpayés** portant le nombre total d'abonnés à 3,3 millions, soit une hausse de 4 % sur une base comparable. Bonne performance de l'ensemble de nos marques, ce qui confirme la pertinence de leur positionnement sur le marché.
- Notre offre « Rentrée » sur le câble nous a permis d'enregistrer **26k ajouts nets sur la période**, portant le nombre d'abonnés à 987k en fin de période (+5,5 % en glissement annuel sur une base comparable)

Chiffres-clés opérationnels du groupe Orange Belgium	rapporté	comparable		Variation	Variation
	S2 2022	S2 2022	S2 2023	rapportée	comparable
Base clients abonnements mobiles (en milliers)	2811	3192	3320	18,1%	18,1%
Ajouts nets (en milliers)	36	66	71	97,2%	7,7%
Base clients câble (en milliers)	443	935	987	122,8%	5,5%
Ajouts nets (en milliers)	26	31	26	0,4%	-15,2%

**Éléments financiers marquants**

- **Notre approche « more-for-more », conjuguée à une performance commerciale solide, s'est traduite par un accroissement du chiffre d'affaires de 4,6 % sur une base comparable et de 6,2 % dans les services**
- Cette progression du chiffre d'affaires conjuguée à une maîtrise rigoureuse de nos coûts nous a permis de gérer l'impact de l'inflation (indexation des salaires et prix de l'énergie notamment) et de publier un EBITDAaL stable sur une base comparable pour le semestre, et légèrement supérieur à nos objectifs pour l'exercice 2023
- **Les eCapex ont augmenté de 4,1 % pour l'exercice 2023**, ce qui résulte de la mise en œuvre du contrat de partage de réseaux, du déploiement de la 5G et de la mise à niveau du réseau câblé pour offrir une couverture de 95 % du réseau Gigabit

Chiffres-clés financiers du groupe Orange Belgium en millions d'euros	rapporté	Comparable <sup>1</sup>		Variation	Variation	rapporté	comparable <sup>1</sup>		Variation	Variation
	S2 2022	S2 2022	S2 2023	rapportée	comparable <sup>1</sup>	2022	2022	2023	rapportée	comparable <sup>1</sup>
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>713,9</b>	<b>952,9</b>	<b>1 009,0</b>	<b>41,3%</b>	<b>5,9%</b>	<b>1 391,2</b>	<b>1 672,2</b>	<b>1 749,5</b>	<b>25,8%</b>	<b>4,6%</b>
Services facturés aux clients	519,0	785,2	823,0	58,6%	4,8%	1 009,5	1 275,7	1 355,1	34,2%	6,2%
<b>EBITDAaL</b>	<b>206,9</b>	<b>272,6</b>	<b>272,6</b>	<b>31,8%</b>	<b>0,0%</b>	<b>373,7</b>	<b>449,8</b>	<b>451,3</b>	<b>20,8%</b>	<b>0,3%</b>
marge (% du chiffre d'affaires)	29,0%	28,6%	27,0%	-196 bp	-159 bp	26,9%	26,9%	25,8%	-128 bp	0 bp
eCapex <sup>2</sup>	-134,0	-197,6	-194,9	45,4%	-1,4%	-220,0	-292,2	-304,1	38,2%	4,1%
<b>Cash-flow opérationnel ajusté<sup>3</sup></b>	<b>72,9</b>	<b>75,0</b>	<b>77,7</b>	<b>6,6%</b>	<b>3,6%</b>	<b>153,7</b>	<b>157,7</b>	<b>147,2</b>	<b>-4,2%</b>	<b>-6,6%</b>
Résultat net consolidé	31,5		4,6	-85,4%		58,2		-10,8	-118,5%	
Endettement financier net	190,7		2 224,0			190,7		2 224,0		

1. La base comparable englobe les données opérationnelles, le chiffre d'affaires, les eCapex et l'EBITDAaL, ainsi que le cash-flow opérationnel ajusté de VOO sur 7 mois avec élimination intra-groupe. Les données comparables n'ont pas été auditées.
2. Les eCapex s'entendent hors frais d'acquisition de fréquences.
3. Cash-flow opérationnel ajusté défini comme EBITDAaL – eCapex hors frais d'acquisition de fréquences.

### Xavier Pichon, Chief Executive Officer, commente :

2023 a assurément été une année charnière pour Orange Belgium. L'acquisition de VOO a bien sûr constitué un événement clé qui nous a permis de renforcer notre position sur le marché. Soucieux de maximiser la création de valeur et de réaliser les synergies générées par cette acquisition, nous avons transformé notre organisation de manière à agir comme une entreprise unique.

Ces derniers mois, nous avons également jeté les bases de notre stratégie Lead the Future. S'agissant du premier pilier concernant le leadership en matière de réseaux, nous avons récemment annoncé qu'Orange Belgium est désormais le premier fournisseur télécom en Belgique à proposer un réseau gigabit à l'échelle nationale, permettant à 95 % des citoyens belges de profiter de vitesses à très haut débit allant jusqu'à 1 Gbps. Nous avons également obtenu des résultats prometteurs en termes d'excellence de l'expérience client, deuxième pilier de notre stratégie, avec une optimisation de nos interactions digitales avec nos clients et de nos processus de relation client. Nous sommes également fiers des résultats obtenus sur le 3ème pilier de notre stratégie, qui concerne notre ambition de servir d'être une entreprise responsable ; en particulier, nous avons dépassé nos ambitions en matière d'inclusion numérique pour 2023, tout en respectant notre objectif de réduction des émissions de CO2.

Conscients des défis à relever en lien avec les évolutions du marché en 2024, nous restons confiants dans notre capacité à exécuter notre stratégie.

### Antoine Chouc, CFO, ajoute :

Je suis heureux d'annoncer nos résultats financiers pour le second semestre 2023, qui englobent pour la première fois les chiffres consolidés de VOO pour un semestre complet. Notre performance commerciale solide, les adaptations tarifaires et une maîtrise des coûts rigoureuse nous ont permis de contrebalancer l'impact de l'inflation sur notre marge. Nous pouvons nous féliciter d'avoir légèrement dépassé nos objectifs d'EBITDAaL.

Dans la foulée de l'acquisition, nous avons donné la priorité absolue à l'exécution de nos synergies : la migration MVNO a déjà été achevée, les premières synergies dans les achats commencent à porter leurs fruits et la mise en commun des stratégies commerciales permettra de générer des gains de productivité significatifs. Ces résultats prometteurs six mois après la clôture de l'opération confortent notre confiance dans notre capacité à réaliser les synergies attendues, ce qui permettra de générer une création de valeur significative et de contribuer à notre stratégie de croissance globale.

Pour 2024, nous prévoyons un EBITDAaL compris entre 515 millions d'euros et 535 millions d'euros, et des eCapex situés entre 365 millions d'euros et 385 millions d'euros.

### Dividende au titre de 2023

Compte tenu de l'impact sur le bilan de l'acquisition de VOO, le Conseil d'administration ne proposera pas de dividende au titre de l'exercice 2023 lors de l'Assemblée générale.

### Perspectives pour 2024

La Société table sur un EBITDAaL compris entre 515 millions d'euros et 535 millions d'euros. Le montant total des eCapex en 2024 devrait se situer entre 365 millions d'euros et 385 millions d'euros.

### Nouveau calendrier financier

2 mai	Assemblée générale des actionnaires
1 juillet	Début de la période de blackout
19 juillet	Résultats financiers du S1 2024 (7h00 CET) - Communiqué de presse
19 juillet	Résultats financiers du S1 2024 (14h00 CET) - Conférence téléphonique

*Il s'agit d'un calendrier provisoire, sujet à modifications*

## Table des matières

1.	Principaux éléments marquants .....	4
1.1	Éléments marquants opérationnels .....	4
1.2	Éléments marquants sur le plan réglementaire.....	5
2.	Commentaires relatifs à la situation financière .....	5
2.1	Comptes consolidés du groupe Orange Belgium .....	5
2.2	Etat consolidé du résultat global .....	5
2.3	Liquidités et ressources en capital .....	6
2.4	Activités du groupe Orange Belgium, par secteur d'activité .....	7
2.4.1.	Orange Belgium.....	7
2.4.2.	Orange Communications Luxembourg .....	8
3.	Risques financiers et gestion du risque .....	9
4.	Litiges .....	9
5.	Événements postérieurs à la clôture du second semestre 2023 .....	10
6.	Rémunération des actionnaires.....	10
7.	Perspectives .....	10
8.	Calendrier financier 2024 .....	10
9.	Conférence téléphonique .....	10
10.	Actions.....	10
11.	États financiers consolidés.....	11
11.1	Etat consolidé du résultat global .....	11
11.2	État consolidé de la situation financière .....	12
11.3	État consolidé des flux de trésorerie .....	13
11.4	État consolidé des variations des capitaux propres.....	14
11.5	Information sectorielle.....	15
12.	Procédures des commissaires aux comptes .....	17
13.	Glossaire.....	18
14.	À propos d'Orange Belgium.....	20

# 1. Principaux éléments marquants

## 1.1 Éléments marquants opérationnels

- **Depuis le 25 juillet, Orange Belgium accueille un nouvel opérateur mobile virtuel : UNDO**  
UNDO est un nouvel opérateur mobile virtuel (MVNO) belge dont l'ambition est de réduire l'impact de l'homme sur le climat. Pour son lancement, UNDO s'est tourné vers la technologie « Mobile Virtual Network Enabler » d'Effortel. Comme son nom l'indique, UNDO vise à permettre aux utilisateurs de « défaire » leur empreinte carbone.
- **Au mois d'août, hey! a créé encore plus de valeur pour ses clients en doublant leurs données mobiles**  
hey! augmente son offre déjà généreuse et surprend ses clients en doublant les volumes de données. Les clients peuvent désormais choisir entre trois formules d'abonnement : 2 GB (7 euros/mois et 5 euros/mois pour les -26 ans), 20 GB (15 euros/mois et 10 euros/mois pour les -26 ans) ou 80 GB (25 euros/mois et 20 euros/mois pour les -26 ans). Grâce au programme hey! boost, ces volumes de données passeront à 4 GB, 40 GB et 160 GB au bout d'un an.
- **En septembre, le Gouvernement flamand a désigné Orange Belgium comme partenaire de confiance pour la connectivité mobile et les services Internet of Things pour les 5 prochaines années, extensible à 7 ans**  
L'objectif de ce nouveau contrat public à 23 millions d'euros est de permettre à toutes les administrations publiques en Région flamande de bénéficier du réseau mobile d'Orange Belgium et des services connexes à des prix compétitifs. Les services comprennent la fourniture d'une offre large et modulaire de téléphonie mobile, de communication de données mobiles pour un usage professionnel et « Machine to Machine » (M2M) et l'Internet of Things (IoT) à un large éventail d'entités administratives.
- **A la fin septembre, Orange Belgium a revisité l'internet fixe et lancé ses nouvelles offres Fiber à vitesse gigabit**  
Pour répondre à la demande croissante d'une connectivité internet plus rapide et plus fiable, nous avons lancé Fiber, une nouvelle gamme internet complète. En proposant 4 options différentes, Orange Belgium répond aux besoins spécifiques de chaque foyer et étend les vitesses internet gigabit à l'ensemble du pays. L'opérateur lance une gamme complète de nouveaux forfaits internet Fiber avec différentes options de vitesse, allant de 150 Mbps à 400 Mbps et jusqu'à 1 Gbps. Cette flexibilité permet aux clients de choisir l'offre qui répond le mieux à leurs besoins.
- **hey! lance un nouvel abonnement internet à domicile compétitif**  
Deux ans après un lancement réussi, la marque innovante et digitale hey! ajoute un service d'internet fixe à son offre mobile. Ce nouveau service offre une tarification compétitive, un service numérique efficace et des propositions de produits évolutives. Le lancement s'accompagne d'une offre promotionnelle : les nouveaux clients paieront 29 euros par mois durant les trois premiers mois d'abonnement (sans frais d'installation), les clients existants paieront 29 euros par mois durant les six premiers mois d'abonnement (sans frais d'installation). Après la période de promotion, le prix standard sera de 39 euros, ce qui permettra aux clients de continuer à bénéficier d'un rapport qualité-prix exceptionnel.
- **Orange Belgium a conclu un partenariat avec cyan AG et SAM pour le lancement d'une solution de sécurité réseau mobile à 360°**  
En collaboration avec SAM Seamless Network, le principal fournisseur de services de sécurité et de renseignement, une protection du réseau fixe a été ajoutée pour que les clients particuliers et les petits indépendants bénéficient d'une solution de sécurité unique.
- **En octobre 2023, Orange Belgium et EVS ont diffusé une pièce de théâtre via la 5G**  
Orange Belgium et EVS ont inauguré le lancement du projet 5G « Flex Production » à la Grand Poste de Liège. Flex Production permet de se passer de régies mobiles, grâce à la création d'un flux de production audiovisuelle à distance via la 5G entre le lieu de l'événement et le centre de production centralisé. Pour mener à bien cet ambitieux projet pilote, Orange Belgium a noué une collaboration avec le Théâtre de Liège afin de diffuser en direct la pièce Andromaque pour plus de 10 000 élèves de Wallonie-Bruxelles Enseignement.
- **Depuis novembre 2023, Orange Belgium a ajouté VOOsport World et Be tv à ses offres TV**  
Pour renforcer ce pilier de sa stratégie « Lead the Future », l'opérateur élargit ses propositions de valeur en matière de contenu TV, en proposant à ses clients VOOsport World, qui comprend la Premier League en exclusivité, et Be tv, qui comprend du cinéma et des séries de qualité supérieure.
- **Orange Belgium continue d'ouvrir la voie à la 5G avec 1 200 sites équipés de la 5G à la fin 2023**  
Désireux de couvrir la totalité du réseau d'ici 2025, Orange Belgium associe plusieurs fréquences afin de garantir la meilleure expérience possible chez les clients. En étroite collaboration avec des partenaires industriels, l'opérateur télécom soutient également la mise en œuvre de plusieurs cas d'application de la technologie 5G autonome financés par le gouvernement.
- **BKM fusionnera avec Orange Belgium**  
Afin de rationaliser l'empreinte et l'image de l'entreprise au niveau du Groupe, accélérer le développement des activités ICT et gagner en efficacité, les Conseils d'administration d'Orange Belgium et de BKM, une filiale détenue à 100% par Orange Belgium, ont décidé de fusionner BKM et Orange Belgium. La clôture de la fusion interviendra en 2024.
- **Nethys a confirmé à Orange Belgium son intention de convertir sa participation dans VOO en titres Orange Belgium**  
Dans la mesure où cette opération entre dans le champ de la procédure prévue à l'article 7:97 du Code des sociétés et des associations, elle sera analysée par un comité d'administrateurs indépendants d'Orange Belgium, avec l'appui de KBC en qualité d'expert indépendant, qui remettra un avis au Conseil d'administration. Cette opération devra ensuite être

approuvée par l'Assemblée générale d'Orange Belgium. Nous prévoyons que les actionnaires réunis en Assemblée générale le 2 mai 2024 valideront l'opération.

## 1.2 Éléments marquants sur le plan réglementaire

### ■ Communication de l'IBPT concernant le déploiement de réseaux FTTH

En octobre 2023, l'IBPT a publié un communiqué concernant le déploiement de réseaux FTTH en coopération. Faisant référence aux résultats préliminaires d'une étude concernant la duplication des infrastructures FTTH, l'IBPT reconnaît qu'une telle duplication peut avoir des répercussions économiques significatives, en particulier en ce qui concerne la rentabilité de tels investissements, en particulier dans les zones moins densément peuplées du territoire belge. Le communiqué met en avant une série de conditions devant être réunies par les parties à la coopération et précise qu'aucune publication de (projets) de décision sur ces sujets n'interviendra avant la mi-mai 2024, ce délai donnant aux parties le temps suffisant pour communiquer les éventuels accords de coopération afin que l'IBPT puisse les prendre en compte dans son analyse de marché.

## 2. Commentaires relatifs à la situation financière

### 2.1 Comptes consolidés du groupe Orange Belgium

en millions d'euros	rapporté	Comparable <sup>1</sup>	S2 2023	Variation	Variation	rapporté	comparable <sup>1</sup>	2023	Variation	Variation
	S2 2022	S2 2022		rapportée	comparable <sup>1</sup>	2022	2022		rapportée	comparable <sup>1</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	713,9	952,9	1 009,0	41,3%	5,9%	1 391,2	1 672,2	1 749,5	25,8%	4,6%
Belgique	684,6	923,6	979,7	43,1%	6,1%	1 333,2	1 614,2	1 691,3	26,9%	4,8%
Luxembourg	39,3	39,3	39,1	-0,4%	-0,4%	76,0	76,0	76,8	1,1%	1,1%
Élimination intra-groupe	-10,0	-10,0	-9,8	-2,6%	-2,6%	-17,9	-17,9	-18,6	3,6%	3,6%
<b>EBITDAaL</b>	206,9	272,6	272,6	31,8%	0,0%	373,7	449,8	451,3	20,8%	0,3%
Belgique	198,0	263,7	264,9	33,8%	0,5%	357,6	433,7	436,0	21,9%	0,5%
Luxembourg	8,9	8,9	7,7	-14,0%	-14,0%	16,2	16,2	15,4	-4,9%	-4,9%
marge (% du chiffre d'affaires)	29,0%	28,6%	27,0%	-196 bp	-159 bp	26,9%	26,9%	25,8%	-106 bp	-110 bp

### 2.2 Etat consolidé du résultat global

#### Chiffre d'affaires

##### Groupe Orange Belgium : chiffre d'affaires consolidé

en millions d'euros	rapporté	comparable <sup>1</sup>	S2 2023	Variation	Variation	rapporté	comparable <sup>1</sup>	2023	Variation	Variation
	S2 2022	S2 2022		rapportée	comparable <sup>1</sup>	2022	2022		rapportée	comparable <sup>1</sup>
Convergence	148,4	271,8	295,6	99,1%	8,8%	288,0	411,4	456,0	58,3%	10,8%
Mobile seul	307,4	315,0	317,0	3,1%	0,7%	596,9	604,4	622,3	4,3%	3,0%
Fixe seul	41,8	177,2	189,2	352,4%	6,8%	81,1	216,5	233,1	187,3%	7,7%
Services informatiques & Intégration	21,3	21,3	21,2	-0,3%	-0,3%	43,5	43,5	43,7	0,6%	0,6%
Services facturés aux clients	519,0	785,2	823,0	58,6%	4,8%	1 009,5	1 275,7	1 355,1	34,2%	6,2%
Vente d'équipements	76,3	87,9	104,1	36,4%	18,4%	147,7	159,4	176,5	19,5%	10,7%
Services aux opérateurs	103,6	108,3	101,6	-1,9%	-6,2%	210,2	213,1	190,9	-9,2%	-10,4%
Autres revenus	15,0	-28,6	-19,7	-231,2%	-31,0%	23,8	24,0	27,0	13,3%	12,1%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>713,9</b>	<b>952,9</b>	<b>1 009,0</b>	<b>41,3%</b>	<b>5,9%</b>	<b>1 391,2</b>	<b>1 672,2</b>	<b>1 749,5</b>	<b>25,8%</b>	<b>4,6%</b>

#### Charges opérationnelles

en millions d'euros	rapporté	comparable <sup>1</sup>	S2 2023	Variation	Variation	rapporté	comparable <sup>1</sup>	2023	Variation	Variation
	S2 2022	S2 2022		rapportée	comparable <sup>1</sup>	2022	2022		rapportée	comparable <sup>1</sup>
Coûts directs	-295,3	-335,0	-362,2	22,7%	8,1%	-574,0	-620,5	-639,5	11,4%	3,1%
Charges de personnel	-76,5	-118,0	-125,1	63,5%	6,0%	-157,0	-204,7	-215,6	37,3%	5,3%
Coûts indirects y compris le droit d'utilisation d'actifs dont, dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-133,4	-225,5	-245,9	84,4%	9,1%	-283,7	-394,5	-437,5	54,2%	10,9%
	-27,5		-31,6			-53,7		-59,5		
	<b>-505,2</b>	<b>-678,5</b>	<b>-733,3</b>	<b>45,1%</b>	<b>8,1%</b>	<b>-1 014,8</b>	<b>-1 219,7</b>	<b>-1 292,6</b>	<b>27,4%</b>	<b>6,0%</b>

1. La base comparable englobe les données opérationnelles, le chiffre d'affaires, les eCapex et l'EBITDAaL, ainsi que le cash-flow opérationnel ajusté de VOO sur 7 mois avec élimination intra-groupe. Les données comparables n'ont pas été auditées.

2. Les autres revenus sont négatifs, le chiffre d'affaires sur 1 mois de VOO en juin ayant été intégralement attribué aux Autres revenus en S1 car aucune répartition fiable n'était disponible à la clôture.

## Rapprochement de l'EBITDAaL et du résultat net

en millions d'euros	S2 2022	S2 2023	2022	2023
<b>EBITDAaL</b>	<b>206,9</b>	<b>272,6</b>	<b>373,7</b>	<b>451,3</b>
marge (% du chiffre d'affaires)	29,0%	27,0%	26,9%	25,8%
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,2	0,3	0,4	0,4
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-22,4	0,0	-22,4	0,0
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-1,0	-1,2	-1,1	-1,4
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-120,9	-193,7	-246,5	-333,3
Autres frais de restructuration	-6,4	-16,4	-11,0	-43,8
Coûts de financement de contrat de location	1,8	3,1	2,7	5,6
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>58,1</b>	<b>64,7</b>	<b>95,7</b>	<b>78,8</b>
Résultat financier	-9,0	-59,0	-14,1	-81,0
<b>Résultat courant avant impôts (PBT)</b>	<b>49,1</b>	<b>5,7</b>	<b>81,6</b>	<b>-2,2</b>
Impôts	-17,7	-1,1	-23,5	-8,6
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>31,5</b>	<b>4,6</b>	<b>58,2</b>	<b>-10,8</b>

### 2.3 Liquidités et ressources en capital

Les principaux indicateurs utilisés par le groupe pour analyser ses flux de trésorerie sont le cash-flow opérationnel et le cash-flow organique. Le cash-flow opérationnel se définit comme l'EBITDAaL après déduction des eCapex.

Le cash-flow organique mesure le flux net de trésorerie générée par l'activité, diminué des eCapex et des remboursements des dettes locatives, augmenté du produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles et retraité des paiements effectués pour l'acquisition de licences de télécommunication.

Le cash-flow organique des activités télécoms correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés).

#### Cash-flow opérationnel ajusté

en millions d'euros	S2 2022	S2 2023	2022	2023
<b>EBITDAaL</b>	<b>206,9</b>	<b>272,6</b>	<b>373,7</b>	<b>451,3</b>
eCAPEX <sup>1</sup>	-134,0	-194,9	-220,0	-304,1
<b>Cash-flow opérationnel ajusté<sup>2</sup></b>	<b>72,9</b>	<b>77,7</b>	<b>153,7</b>	<b>147,2</b>

1. Les eCapex s'entendent hors frais d'acquisition de fréquences.

2. Cash-flow opérationnel ajusté défini comme EBITDAaL – eCapex hors frais d'acquisition de fréquences.

#### Rapprochement du cash-flow organique

en millions d'euros	S2 2022	S2 2023	2022	2023
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>31,4</b>	<b>4,6</b>	<b>58,2</b>	<b>-10,8</b>
Éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie	203,4	514,9	392,5	497,6
Variation du besoin en fonds de roulement	-12,5	-258,1	-25,3	-12,9
Autres décaissements nets	-19,6	-64,6	-35,8	-96,7
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>202,7</b>	<b>196,8</b>	<b>389,5</b>	<b>377,3</b>
eCapex	-652,5	-194,8	-776,9	-304,1
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	353,0	-32,4	323,9	-198,8
Remboursements des dettes locatives	-25,8	-29,4	-51,6	-56,5
<b>Cash-flow organique</b>	<b>-122,6</b>	<b>-59,8</b>	<b>-115,2</b>	<b>-182,1</b>
Élimination des licences de télécommunication payées	182,2	62,6	220,5	201,4
<b>Cash-flow organique des activités télécom</b>	<b>59,6</b>	<b>2,8</b>	<b>105,3</b>	<b>19,3</b>

## Endettement net

en millions d'euros, fin de période	31.12.2022	31.12.2023
<b>Disponibilités et quasi-disponibilités</b>		
Disponibilités	-35,9	-47,7
Quasi-disponibilités	0,0	0,0
	<b>-35,9</b>	<b>-47,7</b>
<b>Passif financiers</b>		
Emprunts inter-sociétés à court terme	104,7	10,4
Emprunts bancaires à court terme	1,1	57,7
Put option Nethys SA	0,0	279,0
Emprunts bancaires à long terme	0,0	81,0
Emprunts inter-sociétés à long terme	120,8	1 843,7
	<b>226,6</b>	<b>2 271,8</b>
Dette nette (Emprunts et dettes assimilées - Disponibilités et quasi-disponibilités)	190,7	2 224,0

### 2.4 Activités du groupe Orange Belgium, par secteur d'activité

Le détail des activités du groupe Orange Belgium se présente comme suit :

#### 2.4.1. Orange Belgium

##### Services sur les réseaux câblés

Orange Belgium : données opérationnelles relatives aux services sur les réseaux câblés (en milliers, sauf indication contraire)

	rapporté S2 2022	Comparable <sup>1</sup> S2 2022	S2 2023	Variation		rapporté H2 2022	comparable <sup>1</sup> H2 2022	H2 2023
<b>Base clients câble</b>					<b>Ajouts nets</b>			
Base clients câble B2C	394	867	905	129,5%	Base clients câble B2C	23	25	21
Base clients câble B2B	49	68	83	69,4%	Base clients câble B2B	3	6	5
	<b>443</b>	<b>935</b>	<b>987</b>	<b>122,9%</b>		<b>26</b>	<b>31</b>	<b>26</b>

##### Services mobiles

Orange Belgium : données opérationnelles relatives aux services mobiles (en milliers, sauf indication contraire)

	rapporté S2 2022	comparable <sup>1</sup> S2 2022	S2 2023	Variation		rapporté H2 2022	comparable <sup>1</sup> H2 2022	H2 2023
<b>Clients mobiles</b>					<b>Ajouts nets</b>			
Forfaits	2 811	3 192	3 320	18,1%	Forfaits	36	66	71
Prépayés	374	374	329	-11,9%	Prépayés	-22	-22	-19
M2M	2 129	2 129	2 804	31,7%	M2M	136	136	486
	<b>5 314</b>	<b>5 694</b>	<b>6 453</b>	<b>21,4%</b>		<b>150</b>	<b>180</b>	<b>538</b>
Clients MVNO	6	6	26	333,3%	Clients MVNO	-12	-12	19

1. La base comparable englobe les données opérationnelles de VOO. Les données comparables n'ont pas été auditées.

## Analyse financière

## Orange Belgium : principales données financières

en millions d'euros	rapporté			rapporté		
	S2 2022	S2 2023	Variation	2022	2023	Variation
Convergence	148,4	295,6	99,2%	288,0	456,0	58,3%
Mobile seul	287,8	297,8	3,5%	558,3	583,4	4,5%
Fixe seul	38,0	184,9	386,7%	73,6	224,8	205,6%
Services informatiques & Intégration	21,3	20,9	-1,8%	43,5	43,4	-0,1%
Services facturés aux clients	495,5	799,3	61,3%	963,4	1 307,7	35,7%
Vente d'équipements	69,1	96,3	39,3%	134,7	161,9	20,1%
Vente en gros	98,1	96,9	-1,3%	199,3	181,4	-9,0%
Autres revenus	21,8	-12,7	-158,4%	35,8	40,4	12,9%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>684,6</b>	<b>979,7</b>	<b>43,1%</b>	<b>1 333,2</b>	<b>1 691,3</b>	<b>26,9%</b>
<b>EBITDAaL</b>	<b>198,0</b>	<b>264,9</b>	<b>33,8%</b>	<b>357,6</b>	<b>436,0</b>	<b>21,9%</b>
marge (% du chiffre d'affaires)	28,9%	27,0%	-188 bp	26,8%	25,8%	-104 bp

## 2.4.2. Orange Communications Luxembourg

### Analyse opérationnelle

Orange Communications Luxembourg : données opérationnelles relatives aux services mobiles (en milliers)

	S2 2022	S2 2023
Clients mobiles	225	244

### Analyse financière

Orange Communications Luxembourg : principales données financières

en millions d'euros	S2 2022	S2 2023	Variation	2022	2023	Variation
Mobile seul	19,6	19,2	-2,2%	38,5	38,9	0,9%
Fixe seul	3,8	4,3	11,0%	7,6	8,3	9,6%
Services informatiques & Intégration	0,0	0,3		0,0	0,3	
Services facturés aux clients	23,4	23,7	1,3%	46,1	47,5	2,9%
Vente d'équipements	7,1	7,8	9,5%	13,0	14,6	12,5%
Services aux opérateurs	8,8	7,5	-14,1%	16,8	14,7	-12,5%
Autres revenus	-0,1	0,0	-100,0%	0,0	0,0	0,0%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>39,2</b>	<b>39,1</b>	<b>-0,4%</b>	<b>76,0</b>	<b>76,8</b>	<b>1,1%</b>
<b>EBITDAaL</b>	<b>8,9</b>	<b>7,7</b>	<b>-13,9%</b>	<b>16,2</b>	<b>15,4</b>	<b>-4,9%</b>
marge (% du chiffre d'affaires)	22,7%	19,7%	-307 bp	21,3%	20,0%	-127 bp

### 3. Risques financiers et gestion du risque

Aucun changement n'est intervenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel 2022.

### 4. Litiges

#### ▪ Antennes

Certaines communes ainsi que quatre provinces perçoivent, depuis 1997, une redevance annuelle sur les pylônes, mâts ou antennes situés sur leur territoire. Orange Belgium continue à déposer des réclamations à l'encontre des avis d'imposition relatif à ces redevances. Ces derniers sont actuellement contestés devant les tribunaux civils (tribunaux de première instance - chambre fiscale et cours d'appel). Les opérateurs de téléphonie mobile avaient conclu un accord au début de 2021 avec le Gouvernement wallon pour la période 2021-2022. Orange Belgium s'est engagé à verser un montant de 1,78 million d'euros sur 2 ans et à investir un montant supplémentaire de 3,6 millions d'euros dans les infrastructures de télécommunications en Région wallonne sur la période 2021-2022. Un montant de 491.833,48 euros avait été versé en décembre 2021 à la Région wallonne. Il s'agit de la première tranche de 0,9 million d'euros de laquelle ont été déduites les taxes reçues des pouvoirs locaux concernant la période 2021. Après déduction des taxes locales levées pour 2021 et 2022 de la deuxième tranche de 446.625€ du protocole d'accord, aucune contribution n'était plus due à la Région wallonne en décembre 2022. La contribution à payer à la Région wallonne en février 2023 a été déterminée à la fin du mois de janvier 2023, en tenant compte de toutes les taxes locales 2021 et 2022 prélevées et/ou connues à cette date. Selon cette analyse, le montant des taxes locales dépasse le montant dû à la Région wallonne le 15 février 2023 et pouvait être déduit. Par conséquent, il n'y avait pas de contribution à payer à la Région wallonne au 15 février 2023.

#### • Accès au réseau câblé de Coditel Brabant (Telenet)

Suite au paiement par Orange Belgium de la provision relative aux coûts de set-up, Coditel Brabant (Telenet) a été en défaut de fournir l'accès à son réseau câblé dans le délai réglementaire de 6 mois. Ce défaut combiné au manque d'avancement sur le développement d'un service de gros effectif a poussé Orange Belgium à lancer une action judiciaire fin décembre 2016 à l'encontre de Coditel/Telenet pour manquement à ses obligations réglementaires. Considérant que la mise en œuvre d'une solution technique était toujours en cours au début de 2018, la procédure a été mise en suspens. L'affaire est réactivée et Telenet a déposé ses conclusions le 6 mars 2020. Les audiences ont eu lieu en octobre 2021 et le Tribunal a statué le 8 décembre 2021 que Telenet avait enfreint la réglementation en n'accordant pas l'accès à son réseau à Orange Belgium. Le Tribunal a mandaté un expert pour calculer le préjudice résultant de l'infraction de Telenet. L'expert a déposé son rapport et ses honoraires devant le tribunal le 18 novembre 2022. Suite à l'audience sur les aspects procéduraux du 18 septembre 2023, la Cour a décidé de fixer l'audience sur le fond au 30 septembre 2024 et au 7 octobre 2024.

#### • Euphony Benelux S.A. (en faillite)

Le 2 avril 2015, Orange Belgium a été cité par les curateurs de la faillite d'Euphony Benelux S.A. afin de comparaître devant le Tribunal de Commerce de Bruxelles à l'audience du 17 avril 2015. Les curateurs réclament la condamnation d'Orange Belgium au paiement d'un montant provisionnel d'un (1) euro à titre d'arriérés de commissions et d'indemnité d'éviction. Dans ce contexte, les curateurs réclament la condamnation d'Orange Belgium à produire tous les documents pertinents pour permettre aux curateurs de calculer les montants réclamés. Par jugement du 17 avril 2018, le Tribunal a rejeté la demande de la curatelle pour ce qui concerne l'indemnité d'éviction et a désigné un expert dans le cadre de la demande portant sur les arriérés de commissions. Orange Belgium a interjeté appel contre ce jugement devant la Cour d'appel de Bruxelles. L'audience d'introduction a eu lieu et la Cour d'appel a fixé un calendrier pour le dépôt des conclusions. L'affaire a été traitée devant la Cour d'appel de Bruxelles à l'audience du 3 octobre 2022. Par arrêt rendu le 25 octobre 2022, la Cour a déclaré la demande de commissions airtime ainsi que la demande d'indemnisation complémentaire totalement non fondées. La Cour a laissé un point ouvert car elle a décidé qu'elle ne disposait pas d'informations suffisantes pour le traiter et a rouvert les débats à l'audience du 24 avril 2023, reportée à l'audience du 19 juin 2023. Le curateur ne s'étant pas présenté à cette audience, le président a (à nouveau) renvoyé l'affaire à l'audience du 26 septembre 2023. Lors de cette audience, l'affaire a été renvoyée pour plaidoiries à l'audience du 5 décembre 2023. Les plaidoiries ont effectivement eu lieu le 5 décembre 2023. Nous attendons toujours l'arrêt.

#### • Points de transit – liens d'interconnexion

Telenet a inclus dans son offre de référence régulée de 2014 une redevance de 5.000 euros par Gb de capacité de trafic d'interconnexion Internet. Les frais n'ont été mentionnés dans aucune décision réglementaire finale sur les prix. Cette redevance n'a pas été appliquée en 2014, 2015, 2016, 2017. Ce n'est qu'à partir de 2018 que Telenet a commencé à facturer ce montant pour chaque point de transit et chaque augmentation de capacité d'interconnexion. Orange Belgium a systématiquement contesté les montants facturés pour les points de transit. La décision de mai 2020 sur les frais de gros n'impose qu'une charge de ~ 170 euros / mois pour 100 Gb. Orange Belgium a continué de refuser de payer les frais fondés sur les anciens montants. Telenet a entamé une procédure judiciaire devant le Tribunal d'entreprise de Malines. Le 22 avril 2022 le Tribunal a presque entièrement rejeté la demande de Telenet et n'a retenu qu'un montant de 21.750 euros pour les frais mensuels. Telenet a fait appel du jugement devant la cour d'appel d'Anvers. La Cour d'appel a fixé un calendrier d'échange des conclusions et les plaidoiries auront lieu le 13 mars 2024.

## 5. Événements postérieurs à la clôture du second semestre 2023

Aucun événement entraînant des ajustements ne s'est produit entre la date du bilan et la date de publication de ce communiqué de presse.

## 6. Rémunération des actionnaires

La politique du Groupe Orange Belgium consiste à créer de la valeur pour ses actionnaires tout en préservant une situation financière équilibrée et saine, et en laissant une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre ses investissements dans sa stratégie de convergence, dans le déploiement de son réseau et dans d'autres opportunités de croissance. Le Conseil d'administration d'Orange Belgium ne proposera pas de dividende au titre de l'exercice 2023 afin de préserver sa trésorerie pour satisfaire les exigences de fonds propres futures.

## 7. Perspectives

La Société table sur un EBITDAaL compris entre 515 millions d'euros et 535 millions d'euros. Le montant total des eCapex en 2024 devrait se situer entre 365 millions d'euros et 385 millions d'euros.

## 8. Calendrier financier 2024

2 mai	Assemblée générale des actionnaires
1 juillet	Début de la période de blackout
19 juillet	Résultats financiers du S1 2024 (7h00 CET) - Communiqué de presse
19 juillet	Résultats financiers du S1 2024 (14h00 CET) - Conférence téléphonique

*Il s'agit d'un calendrier provisoire, sujet à modifications*

## 9. Conférence téléphonique

Date : 9 février 2024  
Heure : 11:00 (CET), 10:00 (UK), 05:00 (US/NY)  
Conférence téléphonique : [Orange Belgium : résultats de l'exercice 2023](#)  
<https://corporate.orange.be/fr/financial-information/résultats-financiers>

Veillez à vous connecter 10 minutes avant le début de la conférence téléphonique.

## 10. Actions

Les volumes des transactions et cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur NYSE Euronext Bruxelles.

	S2 2022	S2 2023
<b>Transactions</b>		
Cours de clôture moyen (en euros)	17,9	13,6
Volume quotidien moyen	11693	6117
Valeur quotidienne moyenne (en millions d'euros)	0,2	0,1
<b>Actions et capitalisation</b>		
Nombre total d'actions (en millions)	59,94	59,94
Cours de clôture (en euros)	17,2	13,5
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	1 033,4	809,2

# 11. États financiers consolidés

## 11.1 Etat consolidé du résultat global

en millions d'euros	31.12.2022	31.12.2023
<b>Services facturés aux clients</b>	<b>1 009,5</b>	<b>1 355,1</b>
Convergence	288,0	456,0
Mobile seul	596,9	622,3
Fixe seul	81,1	233,1
Services informatiques & Intégration	43,5	43,7
Vente d'équipements	147,7	176,5
Vente en gros	210,2	190,9
Autres revenus	23,8	27,0
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 391,2</b>	<b>1 749,5</b>
Achats de matériel	-185,9	-213,9
Autres coûts directs	-381,2	-427,7
Pertes de la valeur sur les créances clients et des autres débiteurs, y compris d'actifs de contrats	-7,0	2,2
<b>Coûts directs</b>	<b>-574,0</b>	<b>-639,5</b>
<b>Coûts de personnel</b>	<b>-157,0</b>	<b>-215,6</b>
Dépenses commerciales	-28,5	-50,5
Autres dépenses IT et réseau	-103,9	-174,1
Frais immobiliers	-11,1	-18,4
Frais généraux	-62,8	-110,3
Autres produits indirects	33,2	45,7
Autres coûts indirects	-56,9	-70,4
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-53,7	-59,5
<b>Coûts indirects</b>	<b>-283,7</b>	<b>-437,5</b>
Autres frais de restructuration (*)	-11,0	-43,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-246,5	-333,3
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-22,4	0,0
Pertes de valeur des immobilisations corporelles	-1,1	-1,4
Quote-part dans le profit (la perte) des sociétés associées	0,4	0,4
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>95,7</b>	<b>78,8</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-14,1</b>	<b>-81,0</b>
Charges financières	-14,1	-81,0
Revenus financiers	0,0	0,0
<b>Résultat courant avant impôts (PBT)</b>	<b>81,6</b>	<b>-2,2</b>
Impôts	-23,5	-8,6
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>58,2</b>	<b>-10,8</b>
<b>Résultat net consolidé part du groupe</b>	<b>58,2</b>	<b>0,0</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>0,0</b>	<b>-10,8</b>
<b>État du Résultat Global Consolidé</b>		
Résultat des activités poursuivies et de la période	58,2	-10,8
Autres éléments du résultat global (couverture de flux de trésorerie net de taxes)	6,6	-15,8
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>	<b>64,8</b>	<b>-26,6</b>
<b>Part du groupe dans le résultat global consolidé de la période</b>	<b>64,8</b>	<b>-15,5</b>
<b>Partie du résultat global total attribuable aux participations minoritaires</b>	<b>0,0</b>	<b>-11,1</b>
<b>Résultat de base par action (en EUR)</b>	<b>0,97</b>	<b>0,0</b>
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires (hors actions propres)	59 944 757	59 944 757,0
<b>Résultat dilué par action (en EUR)</b>	<b>0,97</b>	<b>0,0</b>
Nombre moyen pondéré dilué des actions ordinaires (hors actions propres)	59 944 757	59 944 757,0

\* Les charges de restructuration englobent des frais de résiliation de contrats et de licenciement ainsi que les coûts d'acquisition et d'intégration.

## 11.2 État consolidé de la situation financière

en millions d'euros	31.12.2022	31.12.2023
<b>ACTIF</b>		
Ecarts d'acquisition	67,0	751,2
Autres immobilisations incorporelles	784,6	907,2
Immobilisations corporelles	644,6	1 787,5
Droits d'utilisation des actifs loués	260,3	200,8
Titres mis en équivalence	6,2	6,6
Actifs financiers non courants	1,4	1,4
Dérivés actifs non courants	9,9	0,0
Autres actifs non courants	0,7	1,2
Actifs d'impôts différés	1,6	6,8
<b>Total actifs non courants</b>	<b>1 776,4</b>	<b>3 662,7</b>
Stocks	25,5	51,4
Créances clients	166,4	217,9
Autres actifs liés aux contrats conclus avec des clients	71,5	100,7
Dérivés actifs courants	0,5	0,5
Autres actifs courants	8,4	15,0
Impôts et taxes d'exploitation actifs	3,7	0,7
Actifs d'impôt exigible	0,3	4,7
Charges constatées d'avance	2,9	24,3
Disponibilités et quasi-disponibilités	35,9	47,7
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>315,2</b>	<b>462,9</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 091,5</b>	<b>4 125,6</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital social	131,7	131,7
Réserve légale	13,2	13,2
Réserves (hors réserve légale)	544,1	519,6
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</b>	<b>689,0</b>	<b>664,5</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>689,0</b>	<b>664,5</b>
Passifs financiers non courantes	120,8	1 924,7
Passifs locatifs non courants	217,5	155,2
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	150,3	144,8
Passifs dérivés non courants	0,0	9,4
Avantages du personnel non courants	0,0	3,2
Provisions pour démantèlement non courants	58,1	54,5
Autres passifs non courants	1,9	36,2
Impôts différés passifs	8,4	65,5
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>557,1</b>	<b>2 393,5</b>
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	256,5	77,4
Dettes fournisseurs	223,9	283,2
Passifs financiers courants	105,8	347,0
Passifs locatifs courants	44,6	49,6
Dérivés passifs courants	0,5	0,5
Avantages du personnel courants	37,0	58,5
Provisions pour démantèlement courantes	6,8	7,5
Provisions pour restructuration courantes	2,1	3,4
Autres passifs courants	7,1	18,1
Impôts et taxes d'exploitation passifs	85,8	133,6
Impôt sur les sociétés	13,3	20,9
Passif lié aux contrats conclus avec des clients	61,1	67,6
Produits constatés d'avance	1,0	0,3
<b>Total des passifs courants</b>	<b>845,5</b>	<b>1 067,6</b>
<b>Total du passif</b>	<b>2 091,5</b>	<b>4 125,6</b>

### 11.3 État consolidé des flux de trésorerie

en millions d'euros	31.12.2022	31.12.2023
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>58,2</b>	<b>-10,8</b>
Impôts et taxes d'exploitation	27,3	26,9
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	246,5	333,3
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	53,7	59,5
Perte de valeur des écarts d'acquisition	22,4	0,0
Perte de valeur des actifs non courants	1,1	1,4
Résultat de cession	-1,1	-1,0
Dotations (reprises) des provisions	-1,9	-9,7
Résultat des entités mises en équivalence	-0,4	-0,4
Impôt sur les sociétés	23,5	8,6
Résultat financier	14,1	81,0
Écarts de change nets et instruments dérivés opérationnels	0,2	0,1
Rémunération en actions	0,1	0,1
Pertes de valeur sur les créances clients et autres débiteurs, y compris d'actifs de contrats	6,9	-2,2
	<b>392,5</b>	<b>497,6</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		
Diminution (augmentation) des stocks bruts	-2,2	-2,6
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	14,8	38,8
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	-35,1	-39,6
Variations des autres actifs liés aux contrats conclus avec des clients	-10,0	-15,2
Variations du passif lié aux contrats conclus avec des clients	5,1	3,2
Variations des autres éléments d'actif et de passif	2,1	2,4
	<b>-25,3</b>	<b>-12,9</b>
<b>Autres décaissements nets</b>		
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	-11,5	-6,7
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	-5,1	-78,2
Impôt sur les sociétés décaissé	-19,2	-11,7
	<b>-35,8</b>	<b>-96,7</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>389,5</b>	<b>377,3</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
<b>Acquisitions (cessions) d'immobilisations incorporelles et corporelles</b>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-776,9	-304,1
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations	323,9	-198,8
Investissements dans les sociétés contrôlées et entreprises acquises, nets de la trésorerie acquise	0,0	-1 373,4
Produits de la vente de titres d'investissement et d'entreprises, nets des liquidités vendues	0,0	1,5
Diminution (augmentation) des placements et autres actifs financiers	0,4	0,0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-452,6</b>	<b>-1 874,8</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Emissions d'emprunts non courants	480,1	2 231,6
Remboursements d'emprunts non courants	-481,5	-494,7
Remboursements des dettes locatives	-51,6	-56,5
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	98,4	-170,6
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	0,0	-0,4
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>45,3</b>	<b>1 509,4</b>
<b>Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités</b>	<b>-17,8</b>	<b>11,8</b>
<b>Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture</b>		
dont disponibilités des activités poursuivies	35,9	35,9
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	0,0	0,0
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	-17,8	11,8
<b>Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture</b>		
dont disponibilités des activités poursuivies	35,9	47,7
dont quasi-disponibilités des activités poursuivies	0,0	0,0
<b>Cash-flow organique (*)</b>	<b>-115,2</b>	<b>-182,1</b>
<b>Cash-flow organique des activités télécom (**)</b>	<b>105,3</b>	<b>19,3</b>

\* Le cash-flow organique correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité, diminué des investissements industriels / eCapex et des remboursements des dettes locatives, augmenté du produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles et retraité des paiements effectués pour l'acquisition de licences de télécommunication.

°° Le cash-flow organique des activités télécoms correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés).

## 11.4 État consolidé des variations des capitaux propres

en millions d'euros	Capital social	Réserve légale	Bénéfice reporté	Actions propres	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>544,1</b>	<b>0,0</b>	<b>689,0</b>
Résultat net de la période			-10,8		-10,8
Autres éléments du résultat global retraité			-15,8		-15,8
<b>Résultat net de la période</b>			<b>-26,6</b>		<b>-26,6</b>
<b>Autres</b>			<b>2,0</b>		<b>2,0</b>
Actions propres				0,0	0,0
Plan de rémunération en actions			0,1		0,1
Dividendes déclarés					
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>519,6</b>	<b>0,0</b>	<b>664,5</b>

  

en millions d'euros	Capital social	Réserve légale	Bénéfice reporté	Actions propres	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>479,3</b>	<b>0,0</b>	<b>624,2</b>
Résultat net de la période			58,2		58,2
Autres éléments du résultat global retraité			6,6		6,6
<b>Résultat net de la période</b>			<b>64,8</b>		<b>64,8</b>
Actions propres				0,0	0,0
Plan de rémunération en actions			0,1		0,1
Dividendes déclarés					
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>544,1</b>	<b>0,0</b>	<b>689,0</b>

## 11.5 Information sectorielle

en millions euro, 31 décembre 2023	Groupe			Orange
	Orange Belgium	Orange Luxembourg	Élimination interco	Orange Belgium
<b>Services facturés aux clients</b>	<b>1 307,7</b>	<b>47,5</b>	<b>0,0</b>	<b>1 355,1</b>
Convergence	456,0	0,0	0,0	456,0
Mobile seul	583,4	38,9	0,0	622,3
Fixe seul	224,8	8,3	0,0	233,1
Services informatiques & Intégration	43,4	0,3	0,0	43,7
Vente d'équipements	161,9	14,6	0,0	176,5
Services facturés aux opérateurs	181,4	14,7	-5,2	190,9
Autres revenus	40,4	0,0	-13,4	27,0
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 691,3</b>	<b>76,8</b>	<b>-18,6</b>	<b>1 749,5</b>
<b>Coûts directs</b>	<b>-624,1</b>	<b>-34,0</b>	<b>18,6</b>	<b>-639,5</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>-207,1</b>	<b>-8,5</b>	<b>0,0</b>	<b>-215,6</b>
<b>Coûts indirects, dont</b>	<b>-418,6</b>	<b>-18,9</b>	<b>0,0</b>	<b>-437,5</b>
Impôts et taxes d'exploitation	-25,0	-1,8	0,0	-26,9
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-55,3	-4,2	0,0	-59,5
Autres frais de restructuration	-43,8	0,0	0,0	-43,8
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-323,3	-10,0	0,0	-333,3
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-1,4	0,0	0,0	-1,4
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,4	0,0	0,0	0,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>73,5</b>	<b>5,3</b>	<b>0,0</b>	<b>78,8</b>
Résultat net financier	-80,5	-0,5	0,0	-81,0
<b>Résultat courant avant impôts (PBT)</b>	<b>-7,0</b>	<b>4,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-2,2</b>
Impôts	-7,1	-1,6	0,0	-8,6
<b>Résultat net</b>	<b>-14,0</b>	<b>3,3</b>	<b>0,0</b>	<b>-10,8</b>

en millions euro, 31 décembre 2022	Groupe			Orange
	Orange Belgium	Orange Luxembourg	Élimination interco	Orange Belgium
<b>Services facturés aux clients</b>	<b>963,4</b>	<b>46,1</b>	<b>0,0</b>	<b>1 009,5</b>
Convergence	288,0	0,0	0,0	288,0
Mobile seul	558,3	38,5	0,0	596,9
Fixe seul	73,6	7,6	0,0	81,1
Services informatiques & Intégration	43,5	0,0	0,0	43,5
Vente d'équipements	134,7	13,0	0,0	147,7
Services facturés aux opérateurs	199,3	16,8	-5,9	210,2
Autres revenus	35,8	0,1	-12,0	23,8
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 333,2</b>	<b>76,0</b>	<b>-17,9</b>	<b>1 391,2</b>
<b>Coûts directs</b>	<b>-557,1</b>	<b>-34,9</b>	<b>17,9</b>	<b>-574,0</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>-149,8</b>	<b>-7,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-157,0</b>
<b>Coûts indirects, dont</b>	<b>-266,0</b>	<b>-17,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-283,7</b>
Impôts et taxes d'exploitation	-26,5	-0,8	0,0	-27,3
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-49,5	-4,2	0,0	-53,7
Autres frais de restructuration	-11,0	0,0	0,0	-11,0
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-237,0	-9,5	0,0	-246,5
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-22,4	0,0	0,0	-22,4
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-1,1	0,0	0,0	-1,1
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,4	0,0	0,0	0,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>89,2</b>	<b>6,6</b>	<b>0,0</b>	<b>95,7</b>
Résultat net financier	-13,9	-0,3	0,0	-14,1
<b>Résultat courant avant impôts (PBT)</b>	<b>75,3</b>	<b>6,3</b>	<b>0,0</b>	<b>81,6</b>
Impôts	-23,1	-0,4	0,0	-23,5
<b>Résultat net</b>	<b>52,2</b>	<b>6,0</b>	<b>0,0</b>	<b>58,2</b>

	Orange	Orange	Élimination	Groupe
en millions euro, 31 décembre 2023	Belgium	Luxembourg	interco	Orange Belgium
<b>EBITDAaL</b>	<b>436,0</b>	<b>15,4</b>	<b>0,0</b>	<b>451,3</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,4	0,0	0,0	0,4
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-1,4	0,0	0,0	-1,4
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-323,3	-10,0	0,0	-333,3
Autres frais de restructuration	-43,8	0,0	0,0	-43,8
Frais d'intérêt de location	5,6	0,0	0,0	5,6
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>73,5</b>	<b>5,3</b>	<b>0,0</b>	<b>78,8</b>
Résultat financier	-80,5	-0,5	0,0	-81,0
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-7,0</b>	<b>4,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-2,2</b>
Impôts	-7,1	-1,6	0,0	-8,6
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-14,0</b>	<b>3,3</b>	<b>0,0</b>	<b>-10,8</b>

	Orange	Orange	Élimination	Orange
en millions euro, 31 décembre 2022	Belgium	Luxembourg	interco	Belgium Group
<b>EBITDAaL</b>	<b>357,6</b>	<b>16,2</b>	<b>0,0</b>	<b>373,7</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,4	0,0	0,0	0,4
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-22,4	0,0	0,0	-22,4
Perte de valeur des immobilisations corporelles	-1,1	0,0	0,0	-1,1
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-237,0	-9,5	0,0	-246,5
Autres frais de restructuration	-11,0	0,0	0,0	-11,0
Frais d'intérêt de location	2,7	0,0	0,0	2,7
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>89,2</b>	<b>6,6</b>	<b>0,0</b>	<b>95,7</b>
Résultat financier	-13,9	-0,3	0,0	-14,1
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>75,3</b>	<b>6,3</b>	<b>0,0</b>	<b>81,6</b>
Impôts	-23,1	-0,4	0,0	-23,5
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>52,2</b>	<b>6,0</b>	<b>0,0</b>	<b>58,2</b>

## 12. Procédures des commissaires aux comptes

Les comptes audités de l'exercice clos le 31 décembre 2023 seront publiés en mars 2024 dans le rapport annuel de Orange Belgium SA. Les procédures d'audit sont en cours.

## 13. Glossaire

### KPI Financiers

#### Chiffre d'affaires

chiffre d'affaires par offre	Chiffre d'affaires du groupe réparti entre services convergents, services mobiles, services fixes, services d'intégration et des technologies de l'information, de gros (wholesale), vente d'équipements et autres revenus.
Services facturés aux clients	Agrégation des chiffres d'affaires des services convergents, services mobiles, services fixes et services d'intégration et des technologies de l'information.
services convergents	Chiffre d'affaires provenant des offres convergentes B2C (hors vente d'équipements). Une offre convergente est définie comme une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe- 4G (LTE) avec verrouillage de cellule) et un contrat de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO : Mobile Virtual Network Operator). Le chiffre d'affaires des services convergents n'inclut pas les revenus d'itinérance des visiteurs et des entrants.
Services mobile only	Le chiffre d'affaires issu des offres mobiles (hors offres convergentes B2C et vente d'équipements) et de la connectivité M2M, hors revenus d'itinérance des visiteurs et des entrants.
services fixes	Le chiffre d'affaires des offres fixes (hors offres convergentes B2C et ventes d'équipements) incluant (i) l'accès à la large bande sur réseau fixe, (ii) l'accès à la bande étroite sur réseau fixe et (iii) l'infrastructure de données, les réseaux gérés et les appels téléphoniques entrants aux centres de relation avec la clientèle.
services d'intégration et des technologies de l'information	Les revenus des services de collaboration (conseil, intégration, messagerie, gestion de projets), des services d'application (gestion de la relation client et applications d'infrastructure), des services d'hébergement, des services de cloud, des services de sécurité, des services M2M et de vidéoconférence. Cela comprend également les ventes d'équipements associées à la fourniture de ces services.
Services aux opérateurs	Les revenus générés par les opérateurs tiers pour (i) les services mobiles: les revenus entrants, l'itinérance des visiteurs, l'interconnexion mobile domestique (partage des réseaux et accord d'itinérance domestique) et MVNO, et pour (ii) les services «carriers» fixes.
Ventes d'équipements	Les revenus de toutes les ventes d'équipements mobiles et fixes, à l'exclusion (i) des ventes d'équipements associées à la fourniture de services d'intégration et des technologies de l'information, et (ii) des ventes d'équipements aux négociants et courtiers.
Autres revenus	Ils englobent (i) les ventes d'équipements aux courtiers et aux négociants, (ii) les revenus des services de portail et de publicité en ligne, (iii) les activités transversales et (iv) les autres revenus divers.

#### Éléments du compte de résultat

Données à base comparable	Des données à méthodes, périmètre et taux de change comparables sont présentées pour la période précédente. Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de la période écoulée et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le compte de résultat de la période écoulée. Les variations en données à base comparable permettent de refléter l'évolution organique de l'activité. Les données à base comparable ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
EBITDAaL (EBITDA after Leases) (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2019)	Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur les sociétés, avant résultat financier hors intérêts sur dettes locatives, avant résultat des entités mises en équivalence, avant pertes de valeur des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés, avant reprise des réserves de conversion des entités liquidées, avant effets liés aux prises de contrôle, avant dotations aux amortissements des actifs immobilisés, avant effets des principaux litiges, avant charges spécifiques de personnel, avant revue du portefeuille d'actifs immobilisés, de titres et d'activités, avant coûts des programmes de restructuration, avant coûts d'acquisition et d'intégration. L'EBITDAaL ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.
Droits d'utilisation des actifs	Les droits d'utilisation des actifs représentent confèrent au preneur le droit d'utiliser un actif loué sur la durée du contrat de location. Ces actifs loués sont ordinairement des biens immobiliers ou des équipements. Toutefois, il peut concerner n'importe quel actif pour lequel un preneur se voit accorder le droit d'obtenir des avantages économiques issus de l'utilisation d'un actif détenu par une autre entité

#### Éléments de flux de trésorerie

Cash-flow opérationnel ajusté	Il s'agit de l'EBITDAaL après déduction des eCapex.
Cash-flow organique	Le cash-flow organique correspond au flux net de trésorerie généré par les activités d'exploitation, après déduction des capex/eCapex et après remboursement des passifs de location, majoré des produits de la vente d'immobilisations corporelles, après ajustement pour tenir compte des paiements relatifs à l'acquisition de licences de télécommunication.
Cash-flow organique des activités télécom	Orange S.A. utilise le flux de trésorerie organique des activités de télécommunications comme mesure de la performance opérationnelle pour les activités de télécommunications dans leur ensemble. Le cash-flow organique des activités télécoms correspond au flux net de trésorerie généré par l'activité diminué (i) des remboursements des dettes locatives et des dettes sur actifs financés (ii) des acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes de la variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, (iii) hors licences de télécommunications décaissées et hors effet des principaux litiges décaissés (et encaissés). Le flux de trésorerie organique des activités de télécommunications n'est pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable à celui de l'exercice précédent.
eCAPEX	Les économiques capex correspondent aux investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors actifs financés, diminués des prix de cession des actifs incorporels et corporels cédés. Les e-CAPEX ne constituent pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises.

Licences de télécommunication décaissées	Décaissements liés aux acquisitions des licences et des spectres de fréquences.
Variations du Besoin en Fond de Roulement	Correspond à la variation des stocks nets, plus la variation des créances clients brutes, plus la variation des dettes aux fournisseurs, plus la variation des autres éléments du Besoin en Fond de Roulement.
Autres éléments opérationnels	Principalement la compensation d'éléments non monétaires inclus dans l'EBITDA ajusté, d'éléments non inclus dans l'EBITDA ajusté, mais inclus dans le flux net de trésorerie généré par l'activité et la variation des dettes fournisseurs liées aux immobilisations.
Dettes nettes	Emprunts et dettes assimilées moins disponibilités et quasi-disponibilités)
Variation de la dette nette	Variation du niveau de la dette nette.

## KPI opérationnels

### Convergence

Base de clients convergents B2C	Le nombre de clients B2C titulaires d'une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe-4G (fLTE) avec verrouillage de cellule) et un forfait de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO).
ARPO convergence B2C	Le revenu semestriel moyen par offre (ARPO) des services convergents est calculé en divisant (a) les revenus des offres convergentes facturées aux clients B2C (hors ventes d'équipements) au cours des six derniers mois, par (b) la moyenne pondérée du nombre d'offres convergentes au cours de la même période. La moyenne pondérée du nombre d'offres convergentes est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la même période. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre d'offres convergentes en début et en fin de mois. L'ARPO convergent est le chiffre d'affaires mensuel par offre convergente.

### Mobile

Base clients mobile (hors MVNO)	Nombre de clients détenteurs d'une carte SIM active, y compris (i) M2M et (ii) les entreprises et Internet partout (hors MVNO).
Forfait	Client avec lequel Orange a un accord contractuel formel dont les frais d'accès et les utilisations additionnelles des services voix et données sont facturés mensuellement.
Prépayé	Client qui a signé un contrat avec Orange et qui paie en avance toute utilisation voix ou données en achetant des recharges dans des points de vente par exemple.
M2M (machine-to-machine)	Échange d'informations entre des machines, établi entre un système de contrôle central (serveur) et tout type d'équipement, via un ou plusieurs réseaux de communication.
Clients convergents B2C mobile	Nombre de lignes mobiles des clients convergents B2C.
Clients mobile	Nombre de clients mobile (voir la définition de ce terme) à l'exclusion des clients convergents mobile (voir la définition de ce terme).
clients MVNO (Mobile Virtual Network Operator)	Clients d'un opérateur de réseau mobile virtuel hébergés sur les réseaux d'Orange.
ARPO mobile (semestriel)	Le revenu semestriel moyen par offre (ARPO) des services mobiles est calculé en divisant (a) le chiffre d'affaires des services mobiles seul facturés aux clients, générés au cours des six derniers mois, par (b) la moyenne pondérée du nombre de clients mobiles seul (hors clients M2M) sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPO mobile seul est le chiffre d'affaires mensuel par client.

### Fixe

Nombre de lignes (cuivre + FTTH)	Nombre de lignes fixes exploitées par Orange.
Clients convergents haut débit B2C	Le nombre de clients B2C titulaires d'une offre combinant au moins un accès haut débit (xDSL, FTTx, câble ou fixe-4G (fLTE) avec verrouillage de cellule) et un forfait de téléphonie vocale mobile (à l'exclusion des MVNO).
Clients fixes haut débit	Nombre de clients fixes haut débit à l'exclusion des clients convergents haut débit (voir la définition de ce terme).
ARPO haut débit fixe (semestriel)	Le chiffre d'affaires semestriel moyen par offre (ARPO) des services fixes haut débit (xDSL, FTTH, 4G fixe (fLTE), satellite et Wimax) est calculé en divisant (a) le chiffre d'affaires des services fixes haut débit généré au cours des six derniers mois, par (b) la moyenne pondérée du nombre d'accès au cours de la même période. La moyenne pondérée du nombre d'accès est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre d'accès en début et en fin de mois. L'ARPO est le chiffre d'affaires mensuel par accès.

### Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes : Orange Belgium S.A. (100%), la société luxembourgeoise Orange Communications Luxembourg S.A. (100%), IRISnet S.C.R.L. (28,16%), Smart Services Network S.A. (100%), Walcom Business Solutions S.A. (100%), A3COM S.A. (100% consolidé jusqu'au 30 juin 2023), A & S Partners S.A. (100%), BKM N.V. (100%), CC@PS B.V. (100% consolidé jusqu'au 31 octobre 2023), MWingz S.R.L. (50%) VOO Holding S.A. (100% consolidé depuis le 22 mai 2023), VOO S.A. (100% consolidé depuis le 2 juin 2023) WBCC S.A. (100% consolidé depuis le 2 juin 2023), ACM S.A. (100% consolidé depuis le 2 juin 2023), BeTV S.A. (100% consolidé depuis le 2 juin 2023).

### Arrondissement

En raison de l'arrondissement, les chiffres présentés peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux fournis et les pourcentages peuvent ne pas refléter précisément les chiffres absolus.

## 14. À propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec plus de 3 millions de clients, et au Luxembourg, via sa filiale Orange Communications Luxembourg.

En tant qu'acteur convergent, l'entreprise fournit une nouvelle génération de services de connectivité aux clients résidentiels à travers des réseaux mobiles, câblés et de fibre optique permettant des vitesses multi-gigabits, mais aussi en lien avec « l'Internet of Things ». Son réseau mobile ultra-performant dispose des dernières technologies et fait l'objet d'investissements permanents. Opérateur responsable, Orange Belgium investit également pour réduire son empreinte écologique et promouvoir des pratiques digitales durables et inclusives.

Orange Belgium est une filiale du Groupe Orange, l'un des principaux opérateurs européens et africains spécialisés dans la téléphonie mobile et l'accès internet à haut débit, ainsi que l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises.

Orange Belgium est coté à la bourse de Bruxelles (OBEL).

Pour plus d'informations : [corporate.orange.be](https://corporate.orange.be), [www.orange.be](https://www.orange.be) ou suivez nous sur Twitter : [@pressOrangeBe](https://twitter.com/pressOrangeBe).

### Relations investisseurs :

Koen Van Mol	<a href="mailto:koen.vanmol@orange.com">koen.vanmol@orange.com</a>	+32 495 55 14 99
Bernard Petit	<a href="mailto:bernard2.petit@orange.com">bernard2.petit@orange.com</a>	+32 495 55 90 96

[ir@orange.be](mailto:ir@orange.be)

### Contact presse

Sven Adams	<a href="mailto:sven.adams@orange.com">sven.adams@orange.com</a>	+32 486 36 47 22
------------	--	------------------

[press@orange.be](mailto:press@orange.be)